REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER
OPEN PLUS SUPERLEAGUE

Les communications et procédures se font via la plateforme informatique dédiée ou sur le FIBA 3x3 Event Maker (Event Maker FIBA).

Sauf dispositions contraires, le présent règlement s'applique aux Open Plus Superleague.

PREAMBULE (Octobre 2021 **– Octobre 2022**)

Les tournois Open Plus font partie du circuit Open Plus de la Superleague 3x3 FFBB, qui se déroule de mai à juillet (soit sur deux saisons sportives).

- **PYRAMIDE SUPERLEAGUE**

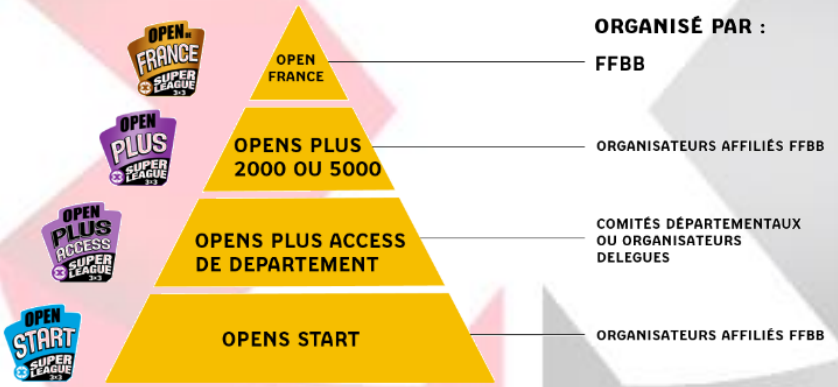

Il y a trois niveaux d'Open Plus :

• Le niveau 1 ou Open Plus Access de département ;
• Le niveau 2 ou Open Plus 2000
• Le niveau 3 ou Open Plus 5000

Open Plus Access de département :

Chaque Comité Départemental organise ou délègue l'organisation de l'Open Plus Access dans son département, au minimum **trois (3)** semaines avant la date de l'Open Plus auquel il est rattaché par la Commission 3x3 FFBB.

S'il le souhaite, le Comité Départemental peut confier l'organisation, soit à un club de son territoire, soit à un organisateur d'Open Start sur son territoire, ou le co-organiser avec l'organisateur de l'Open Plus auquel il est rattaché, après l'attribution des Opens Plus par la FFBB.

Les catégories proposées aux Opens Plus Access du département **sont :**

- **La catégorie masculine ;**
- **La catégorie féminine.**

Les organisateurs d'un Open Plus Access de département se réfèrent au Règlement Sportif Particulier Open Start pour organiser leur tournoi.

L'Open Plus Access de département est ouvert à tous, sous réserve du respect des conditions de participation.

Modalités de qualification à un Open Plus via un Open Plus Access de département :

- Le vainqueur d'un Open Plus Access de département est qualifié pour le tableau final de l'Open Plus auquel il est rattaché ;
- Le jour de l'Open Plus, chaque équipe doit présenter dans son effectif au moins deux (2) joueurs présents dans l'effectif de l'équipe qualifiée lors de l'Open Plus Access de département.

ARTICLE 1 – GENERALITES ET INSCRIPTION (Octobre 2021 – Octobre 2022)

1.1 Le Circuit Opens Plus

Le circuit Open Plus regroupe tous les Opens Plus sur l'ensemble du territoire national ; il se déroule du mois de mai au mois de juillet (soit sur deux saisons sportives).

Chaque équipe a la possibilité de participer à plusieurs Open Plus.

Un classement est établi à l'issue du Circuit Open Plus, permettant aux 14 équipes ayant totalisé le plus de points de participer à l'Open de France (voir le détail des points attribués à l'article 2.2), **auxquelles s'ajoutent 2 Wild-Card**.

1.2 Inscription des équipes

Afin de participer à un Open Plus, une équipe s'inscrit sur la plateforme FFBB ou FIBA 3x3 Event Maker.

Une équipe peut candidater à plusieurs Opens Plus se déroulant à la même date. Dans ce cas, elle sera automatiquement sélectionnée pour l'Open Plus qui lui offre le meilleur classement au Ranking FIBA dans la liste des équipes inscrites.

L'inscription à un Open Plus se fait en fonction du ranking individuel FIBA des joueurs et joueuses : les équipes inscrites à un Open Plus sont classées entre elles au regard du cumul des points au Ranking FIBA des trois (3) meilleurs joueurs déclarés sur un Open Plus.

Le Manager d'organisation 3x3 détermine les listes des équipes participant à chaque Open Plus à partir des inscriptions et gère, en collaboration avec l'organisateur et la FFBB, les évolutions éventuelles de la liste des engagements.

La FFBB publie la liste des équipes inscrites pour chaque Open Plus et le Manager d'organisation 3x3 ou l'organisateur créé le tournoi sur l'Event Maker FIBA.

1.3 Coût de l'inscription

Le coût de l'inscription pour un Open Plus est fixé par l'organisateur et doit impérativement être payé par les équipes 10 jours avant le début du tournoi de qualification.

A défaut, l'organisateur peut refuser la participation de l'équipe.

ARTICLE 2 – SYSTEME DE L'EPREUVE (Octobre 2021 – **Octobre 2022**)

Chaque Open Plus est constitué d'un tournoi de qualification et d'un tournoi final.

2.1 Open Plus

a) Tournoi de qualification

Phase 1

Les équipes, qui sont au nombre de trois minimum, sont réparties en poules.
Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois et à l'issue des matchs un classement est établi pour chaque poule.

Phase 2

Les équipes les mieux classées de chaque poule sont qualifiées pour les phases finales, qui se jouent jusqu'à la finale.

Accession au tournoi final

L'équipe vainqueur du tournoi de qualification est qualifiée pour le tournoi final. Elle est placée en dernière position de la quatrième poule (Poule D de l'Event Maker FIBA).

L'équipe bénéficiant de la Wild-Card Organisateur est placée en fonction de son Ranking FIBA.

b) Tournoi final

Phase 1

Les 12 équipes sont réparties en 4 poules comptant chacune 3 équipes.
Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois.

A l'issue des matchs, un classement est établi pour chaque poule.

Phase 2

Les deux premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.

Le tableau des phases finales est généré par l'Event Maker FIBA et ne change plus pour les demi-finales et la finale.

Les équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales puis la finale sur des matchs secs.

2.2 Qualification pour l'Open de France

La qualification pour l'Open de France se détermine en fonction du classement des équipes à l'issue du Circuit Open Plus.

Chaque équipe est classée en fonction du total des points FFBB cumulés uniquement sur le Circuit Open Plus :

- 1 500 points pour l'équipe 1ère
- 750 points pour l'équipe 2ème

- 500 points pour les équipes 3ème et 4ème
- 300 points pour les équipes 5ème, 6ème, 7ème et 8ème
- 200 points pour les 9ème, 10ème, 11ème et 12ème
- Les équipes du tournoi de qualification marquent 100 points
- Un bonus de 500 points est attribué à toute équipe ayant participé à 5 Opens Plus ou plus

Les 14 équipes ayant totalisé le plus de points sont qualifiées à l'Open de France, à cela s'ajoutent deux (2) Wild Card FFBB.

ARTICLE 3 – EQUIPES (Octobre 2021)	Open Plus Masculin et/ou Féminin (tournoi de qualification + tournoi final) : Les équipes classées de 1 à 6 au Ranking FIBA sont directement qualifiées au tournoi final (TF). A ces équipes, s'ajoutent : - Les 4 équipes vainqueur des 4 Opens Plus Access de département rattachés à l'Open Plus - L'équipe gagnante du tournoi de qualification - 1 Wild Card Organisateur En l'absence de tournoi de qualification, l'équipe classée 7ème au Ranking FIBA est directement qualifiée au tournoi final. Si le nombre d'Open Plus Access de département n'est pas suffisant, les équipes sont sélectionnées selon leur Ranking FIBA. Si le nombre d'Open Plus Access de département est supérieur à 4, moins d'équipes sont qualifiées au Ranking FIBA. Le tournoi de qualification regroupe un nombre d'équipes déterminé par l'organisateur. En fonction des demandes, les équipes sont sélectionnées en considération de leur Ranking FIBA.
ARTICLE 4 - EFFECTIF DES EQUIPES (Octobre 2021)	**4.1 Effectif d'une équipe pour un Open Plus** Nombre de joueur(se)s obligatoire dans l'effectif de l'équipe pour un Open Plus: Minimum 3; Maximum 4 Lors de sa première inscription de la saison à un Open Plus, une équipe renseigne la liste des 3, 4, 5, 6 ou 7 joueurs(ses) de son effectif pour la saison. Si une équipe inscrit uniquement 3 joueurs(ses) lors de sa première inscription, elle peut compléter sa liste pendant le déroulement du circuit, jusqu'à maximum de 7 joueurs(ses). **4.2 Déclaration de l'effectif d'une équipe pour un Open Plus** Les équipes ont jusqu'au Cut (date à laquelle les inscriptions sont clôturées) de chaque Open Plus, qui a lieu 15 jours avant la date du début du tournoi de qualification, pour déclarer leur effectif. L'effectif de l'équipe ne peut être modifié jusqu'au tournoi (sauf ajout d'un(e) 4ème joueur(se)). L'unique possibilité de modification d'un effectif complet est l'inaptitude médicale d'un(e) joueur(se) (voir l'article 4.3 du présent règlement). **4.3 Remplacement pour inaptitude médicale**

<table>
<tr>
<td></td>
<td>
En cas d'impossibilité de participation d'un joueur d'une équipe sélectionnée, un autre joueur de l'effectif déclaré pour le Circuit Open Plus, titulaire d'une licence autorisée, peut le remplacer.

Le capitaine de l'équipe concernée doit présenter à l'organisateur ou au manager d'organisation 3x3 le certificat médical justifiant de l'inaptitude du joueur à participer à la compétition.

Ce type de remplacement, qui doit intervenir entre la clôture de l'inscription et le début de l'Open, ne peut être effectué qu'à deux reprises pour chaque équipe sur toute la durée du Circuit Open Plus.

A partir de la 3ème demande de remplacement, l'équipe verra son inscription au tournoi Open Plus annulée et sera remplacée par l'équipe suivante sur la liste des équipes inscrites à l'Open Plus.
</td>
</tr>
<tr>
<td>ARTICLE 5 - REGLES DE QUALIFICATION</td>
<td>
<table>
<tr><td rowspan="2">Types de licences autorisées
(nbre maximum)</td><td>Socle de licence et extension Compétition</td><td>Sans limite</td></tr>
<tr><td>Licence Superleague/Juniorleague</td><td>Sans limite</td></tr>
<tr><td colspan="2">Nombre de joueur(se)s bénéficiant du surclassement</td><td>Sans limite</td></tr>
</table>

Un joueur ne peut s'inscrire que pour le compte d'une seule équipe pour le Circuit Open Plus.

Tous les joueurs et joueuses, participant à un Open Plus, doivent être titulaires d'un socle de licence et d'une extension compétition et/ou d'une licence Superleague valide pour la saison en cours.

Une saison sportive court à compter du 1er juillet de l'année N jusqu'au 30 juin de l'année N+1.

La conformité des effectifs à l'ensemble des dispositions règlementaires, et notamment les règles de qualification, est contrôlée par l'organisateur du tournoi et le Manager d'organisation 3x3.

Ce contrôle intervient en amont du déroulement du tournoi, dès que l'équipe a transmis la liste de son effectif, et à tout moment lors du tournoi.

Toute équipe déclarant un effectif non-conforme verra son inscription refusée.
</td>
</tr>
</table>

ARTICLE 6 – STATUT DES JOUEURS	Les joueurs doivent avoir un profil FIBA 3x3 validé sur le site www.play.fiba3x3.com Le Manager d'organisation 3x3 et l'organisateur vérifient la conformité des profils FIBA des joueurs, à défaut l'inscription du joueur sera refusée.
ARTICLE 7 – REGLEMENT DE JEU APPLICABLE	FIBA 3x3 – Règles officielles
ARTICLE 8 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES	Au choix de l'organisateur
ARTICLE 9 – SITES ET EQUIPEMENTS (Octobre 2021)	Le type de site de compétition est défini dans le cahier des charges Open Plus. Les Opens Plus doivent se dérouler avec un ballon officiel 3x3 (poids d'un ballon taille 7 et dimensions d'un ballon taille 6). Le ballon doit être conforme à la marque du partenaire fédéral.
ARTICLE 10 – SURCLASSEMENT (OCTOBRE 2021)	**Participation des joueurs de moins de 18 ans à la Superleague** Un joueur de la catégorie d'âge U18 peut participer à la Superleague s'il bénéficie d'un surclassement validé par la Fédération dans les mêmes conditions qu'un joueur U18 5x5 souhaitant participer aux compétions de niveau régional. **Surclassement** Le surclassement est délivré au vu d'un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin compétent, dans les conditions prévues par le Règlement Médical de la FFBB et le titre IV des Règlements Généraux. Pour les surclassements en catégorie supérieure de joueurs déjà régulièrement qualifiés dans la catégorie d'âge, la date d'effet est celle du dépôt au Comité Départemental du certificat médical autorisant le surclassement. La date de dépôt correspond à la date d'envoi du certificat médical par lettre recommandée avec accusé de réception.
ARTICLE 11 - CAS PARTICULIERS	Les joueurs licenciés au sein d'une fédération étrangère peuvent participer aux Opens Plus à condition qu'ils justifient d'une licence Superleague 3x3, laquelle ne nécessite pas de lettre de sortie.
ARTICLE 12 - PRIZE MONEY	L'organisateur doit verser un Prize Money pour chaque Open Plus (masculin et féminin). Le Prize Money est de 2 000 € pour un Open Plus 2000 et 5 000 € pour un Open Plus 5000, réparti de la façon suivante : Open Plus 2000 : - 1 000 euros à l'équipe vainqueur - 600 euros à l'équipe finaliste - 200 euros aux demi-finalistes Open Plus 5 000 : - 2 000 à l'équipe vainqueur - 1 000 à l'équipe finaliste - 500 euros aux demi-finalistes - 250 euros aux quart-de-finalistes

ARTICLE 13 – FORFAITS ET REMPLACEMENT (Octobre 2021 – **Octobre 2022**)

13.1 Forfaits des équipes

En cas de forfait d'une équipe, lors du tournoi de qualification ou du tournoi final, cette équipe doit prévenir l'organisateur et la Commission 3x3.

Si une équipe déclare forfait sans motif justifié avant le début du tournoi objet du forfait, ou ne se présente pas lors d'un tournoi en dépit de son inscription et sans respecter les modalités d'informations préalables, la Commission 3x3 peut refuser toute inscription des membres de cette équipe à un ou plusieurs autres Opens du circuit Open Plus et à l'Open de France.

Si une équipe déclare forfait sans raison valable (blessure ou motif familial impérieux), une fois le tournoi commencé, elle ne recevra, ni points FFBB, ni prize money.

Les frais d'inscription ayant pu être engagés ne sont pas restitués.

13.2 Modalités de remplacements

a) *Forfait d'une équipe du tournoi de qualification*

1. Si une équipe du tournoi de qualification déclare forfait, il est proposé à l'équipe suivante de la liste d'inscription de la remplacer.
2. Si cette équipe refuse, la place est proposée aux équipes suivantes dans l'ordre de classement sur la liste.

b) *Forfait d'une équipe du tournoi final*

1. Si une équipe du tournoi final déclare forfait, l'équipe classée 1ère sur la liste du tournoi de qualification remplace l'équipe forfait dans le tournoi final.
2. Le système de repêchage est le même pour deux, trois forfaits ou plus.

c) *Lucky looser*

1. En cas de forfait d'une équipe du tournoi final après le début des qualifications, une deuxième équipe du tournoi de qualification est admise dans le tournoi final.
2. En cas de double forfait dans le tournoi final après le début des qualifications, les deux équipes suivantes au classement des qualifications sont admises dans le tournoi final. Ces équipes sont prévenues par le manager d'organisation.
3. S'il y a plus de deux forfaits dans le tournoi final, une liste des équipes ayant perdu en poule de qualification est établie par le manager d'organisation et détermine l'ordre de priorité d'entrée des équipes.

ARTICLE 14 – OFFICIELS (Octobre 2021 – **Octobre 2022**)

14.1 Les Refs

Les Refs sont désignés par la Commission 3x3 sur chaque tournoi Open Plus au plus tard un mois avant la date du tournoi.

Les Refs ont en charge d'arbitrer les rencontres sous la supervision du Crew **Leader** et du Manager d'organisation.

Le Crew **Leader** est un Ref expérimenté qui se charge de superviser l'arbitrage des Refs sur les Opens Plus. Il n'officie pas comme Ref durant l'évènement dont il a la charge.

14.2 Le Manager d'organisation 3x3

Un Manager d'organisation 3x3 est désigné par la Commission 3x3 sur chaque Open Plus.

Il est présent à compter du début du tournoi de qualification.

Il s'assure de la présence de tous les Refs et les répartit sur l'ensemble des rencontres de l'Open Plus.

Il veille à la bonne organisation et au bon déroulement de l'Open, ainsi qu'au respect du cahier des charges.

Il vérifie les licences, profils 3x3 et les conditions de participation.

Il traite sans délai les réclamations ou contestations éventuelles sur l'application du présent règlement et/ou du règlement de jeu, en qualité de juge unique. Ses décisions sont insusceptibles de recours.

Il contrôle les résultats renseignés dans l'Event Maker et les transmet à la Fédération.

Après la compétition, il établit un rapport à l'attention de la Fédération sur l'organisation et le respect du cahier des charges par l'organisateur, et sur l'activité des Refs.

ARTICLE 15 – EXPLOITATION DES OPENS

15.1 Billetterie

L'organisateur a le choix de faire payer un droit d'entrée ou de laisser l'entrée gratuite.

15.2 Droits d'exploitation

Les droits d'exploitation de chaque Open Plus sont propriété exclusive de la Fédération.

15.3 Droit d'image

L'organisateur veille à :

- Recueillir, le cas échéant, toutes les autorisations individuelles nécessaires,
- Informer le public si une ou des captations d'images sont effectuées lors du tournoi pour une diffusion ou utilisation ultérieure.

ARTICLE 16 – ORGANISATEUR ET VALIDATION (Octobre 2021 – **Octobre 2022**)

16.1 Publication du cahier des charges

Les candidats à l'organisation d'un tournoi Open Plus doivent se conformer au cahier des charges établi par la FFBB, lequel prévoit les conditions auquel l'organisateur doit répondre.

Ce cahier des charges est publié sur le site de la Fédération.

16.2 Candidature

Les candidats à l'organisation d'un Open Plus doivent être régulièrement affiliés auprès de la FFBB et remplir un dossier de candidature.

Ce dossier doit être transmis à la Commission 3x3, qui détermine le calendrier de la saison après avoir examiné l'ensemble des candidatures.

16.3 Validation par la Commission 3x3

La Commission 3x3 valide un maximum de 20 tournois, qui constitueront le Circuit Open Plus sur le territoire national.

Si le nombre de dossiers de candidatures est supérieur au nombre fixé par la commission et la FFBB, elle sélectionne, parmi les candidatures, les tournois qui constitueront le Circuit Open Plus.

Cette décision est insusceptible de recours.

16.4 Validation et acquittement d'un droit financier

Après étude du dossier, la Commission 3x3 valide le tournoi s'il répond aux conditions fixées dans le cahier des charges.

Une fois retenu, l'organisateur doit s'acquitter d'un droit financier auprès de la FFBB. Son montant est défini dans le cahier des charges Opens Plus.

Pour organiser un Open Plus sur le territoire national, toute structure déconcentrée (ligue, comité) ou autre (association, collectivités, entreprises, sociétés organisatrices d'évènements) peut en faire la demande.

Une autorisation d'organisation est délivrée à l'organisateur. En cas de refus, sa décision n'est pas susceptible de recours.

L'Open Plus est obligatoirement ranké sur la plateforme FIBA 3x3.

Toute modification des engagements pris dans le cahier des charges peut entraîner une modification ou une annulation du niveau de classement de l'Open ou de la manifestation par la Commission 3x3.